



# Le Vap

Vivre à Pleyben

N° 35 • Février - Mars 2026



Toute l'actualité en détail sur  
[www.pleyben.fr](http://www.pleyben.fr)

retrouvez-nous sur : citykomi

Prochain numéro le 27 mars 2026

# • SOMMAIRE •

<b>p3</b>	<b>ÉDITO</b>
<b>p4-5</b>	<b>CHIFFRES CLÉS DE 2025</b>
<b>p6-7</b>	<b>CONSEIL MUNICIPAL</b>
<b>p8</b>	<b>CONSEIL COMMUNAUTAIRE</b>
<b>p9-14</b>	<b>COMMUNE</b>
<b>p15-17</b>	<b>SOCIAL - ENFANCE - JEUNESSE</b>
<b>p18-19</b>	<b>BIBLIOTHÈQUE</b>
<b>p20-22</b>	<b>L'ARVEST</b>
<b>p23-24</b>	<b>ASSOCIATIONS - ÉVÉNEMENTS</b>
<b>p25-26</b>	<b>DIVERS</b>
<b>p27</b>	<b>PAROLE AUX MINORITÉS MUNICIPALES</b>
<b>p28</b>	<b>AGENDA</b>

Mairie : 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h15 du lundi au vendredi.  
Téléphone : 02.98.26.68.11  
Email : [contact@mairiepleyben.fr](mailto:contact@mairiepleyben.fr)  
Site Web : [www.pleyben.fr](http://www.pleyben.fr)  
Communauté de communes : 02.98.16.14.00  
Pour toutes questions diverses aux élus : [avotrecoute@mairiepleyben.fr](mailto:avotrecoute@mairiepleyben.fr)  
Rencontre des élus sur simple demande de rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie.  
Pour toute demande relative à l'épicerie sociale ou au CCAS, première prise de contact auprès du secrétariat de la mairie.



## INFOS UTILES

Directrice de publication :  
**Amélie CARO**, Maire

Rédactrice en chef :  
**Amélie CARO**, Maire

Comité de rédaction :  
Bureau municipal et agents municipaux

Comité de correction :  
**Marie-Paule LE DÛ**  
**Roger LE SAUX**

Réalisé par  
**IMPRIMERIE DU COMMERCE**  
[www.impricom.fr](http://www.impricom.fr)

Diffusion en version numérique sur  
[www.pleyben.fr](http://www.pleyben.fr) et Citykomi.

## Mairie de Pleyben - Accueil

site officiel de la commune de Pleyben

[www.pleyben.fr](http://www.pleyben.fr)

Édition en 900 exemplaires, imprimés sur papier PEFC issu de forêts gérées durablement.  
Imprimerie du Commerce, Quimper.

# • ÉDITO •



Bonjour à toutes et à tous,

Je vous adresse à toutes et à tous nos meilleurs vœux de santé, de sérénité et de réussites, qu'elles soient personnelles,

professionnelles ou associatives pour cette nouvelle année qui vient de débuter. Une pensée particulière va à celles et ceux qui traversent des difficultés, qu'elles soient passagères ou plus lourdes, ainsi qu'aux familles touchées par la maladie ou le deuil. La commune demeure disponible pour orienter, écouter et accompagner dans la mesure de ses moyens.

La cérémonie des vœux a permis de revenir sur les projets qui ont avancé et ceux qui se poursuivront en 2026. L'aménagement du site des Galettes en fait partie. La consultation pour les travaux de voirie et réseaux divers est en passe d'être lancée et le conseil municipal a voté une aide de 100 000 euros à Finistère Habitat pour enclencher la construction de 19 logements sociaux. Ce projet répond à un besoin réel : aujourd'hui, neuf personnes sur dix sont éligibles à un logement social, qu'il s'agisse d'une première installation, d'un jeune couple, d'une famille après une séparation ou encore de retraités.

La recherche d'autres partenaires pour les autres lots du futur quartier se poursuit également, mais ces démarches demandent du temps.

Beaucoup d'informations sont une nouvelle fois diffusées dans ce bulletin municipal alors sans attendre je vous invite à en prendre connaissance en vous souhaitant une bonne lecture.

Très belle année 2026 à tous.

**Amélie Caro, Maire**



*Madame Le Maire, les élus du conseil municipal et les agents vous adressent leurs meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année.*

**Agence postale**  
du lundi au vendredi  
de 9h30h - 12h30  
le mardi en plus  
de 16h - 18h30

**Bibliothèque**  
**02 98 26 30 65**  
bibliotheque@mairiepleyben.fr  
**Mercredi :** 10h - 12h ; 14h - 19h  
**Jeudi :** 16h - 19h  
**Samedi :** 10h - 17h  
**Dimanche :** 10h30 - 12h

**Espace public numérique**  
<https://epn.mairiepleyben.fr/>

**Gendarmerie**  
rue Laënnec  
**02 98 26 60 09**  
**Lundi :** 14h - 18h  
**Samedi :** 8h - 12h

**N° d'urgences**  
Pompiers le 18  
Gendarmerie le 17  
Samu le 15

**Déchetterie de Pleyben**  
**02 98 26 67 53**  
**Lundi :** 9h30 - 12h  
13h30 - 17h  
**du jeudi au samedi :**  
9h30 - 12h ; 13h30 - 17h

**Pharmacie Houeix**  
45 Pl. Charles de Gaulle,  
29190 Pleyben  
**Lundi-vendredi :** 8h45 - 12h15  
et 13h45 - 19h15  
**Samedi :** 8h45 - 12h30  
**Pharmacie de garde**  
faire le 3237  
ou bien [www.3237.fr](http://www.3237.fr)

**Eau et assainissement**  
(dépannage)  
Eau : 09 69 32 35 29  
Assainissement : 02 77 62 40 09

**Médecins généralistes**  
8, square des Bruyères  
**D<sup>r</sup> Vivien PERIN, D<sup>r</sup> Aldric LUCAS**  
et **D<sup>r</sup> Lucas BEURTON-COURAUD**  
02 98 99 16 79

**Cabinets infirmiers :**  
8, square des Bruyères  
**Cabinet CARN AR SCAO**  
02 98 26 65 54  
**Cabinet BOUCHER-BRENNER**  
02 98 26 65 85  
**Cabinet des Bruyères**  
02 98 81 27 15

# • CHIFFRES CLÉS DE 2025 •

## ETAT CIVIL

**3692**



habitants (population municipale) selon le recensement 2023 applicable au 1er janvier 2026, soit + 44 par rapport à 2025.

**24**



dont 14 filles et 10 garçons

**14**



mariages célébrés



**12**

PACS

**51**

décès au total sur la commune et hors commune

**603**

demandes d'actes d'état civil traitées

**8**

reconnaissances antérieures à la naissance

**3**

baptêmes républicains

**3**

changements de prénoms

**1**

naissance sur la commune

**50**

recensements de jeunes citoyens

## CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

**1 121**



titres réalisés (cartes nationales d'identité et passeports)

**12**



lapins posés aux agents

## OPAH-RU

**1** opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain animée par le cabinet Urbatim pour aider à lutter contre le logement insalubre

**2**

particuliers bénéficiaires de subventions pour des travaux d'adaptation de leur logement à leur vieillissement ou à leur handicap

## LABELLISATIONS

**3** Labels ont été obtenus en 2025 : label Ville Active et Sportive avec 2 lauriers, label Ville d'accueil des véhicules d'époque, label Ville ambassadrice du don d'organes.



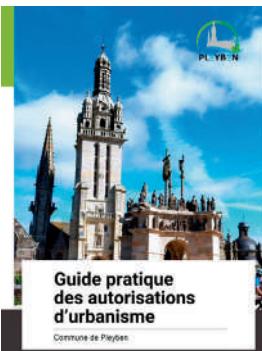
## URBANISME

**130**

arrêtés d'alignement et 86 certificats de numérotage

**1**

création d'un guide pratique des demandes d'urbanisme accessible sur [www.pleyben.fr/urbanisme](http://www.pleyben.fr/urbanisme)



**140**

certificats d'urbanisme (CU)

**89**

déclarations préalables (DP) dont 46 accordées et 11 accordées avec prescriptions

**21**

dossiers de permis de construire déposés dont 6 favorables, 11 favorables avec prescription, 2 refus, 1 annulé (6 en cours d'instruction)

## POLICE MUNICIPALE ET SÉCURITÉ

**10**

contraventions et 5 mises en fourrière

**1**

matérialisation de ligne jaune de stationnement interdit le long de l'enclos paroissial, côté porte des morts liée à la difficulté des croisements de véhicules en sécurité.

**644 592**

consultations de la page Facebook de la commune et 41 249 interactions ("J'aime" et commentaires).

**216**

nouveaux followers

**1** création d'un compte Instagram

## COMMUNICATION



**209 690**

"Merci" cumulés sur les publications Citykomi depuis son lancement.

**6**

éditions du VAP

**4900**

éditions papier des VAP 2025

**103**

signalements reçus (sécurité, éclairage public, incivilité ...)

## NOUVEL EMPLACEMENT BANDEROLE

nouvel emplacement a été créé route du Moulin du Chantre pour installer les banderoles des événements organisés par la commune et les associations.



# • CHIFFRES CLÉS DE 2025 •

## SOCIAL

**1** expérimentation de balades en triporteur grâce à un partenariat avec l'IME de Briez



**2 500**  
kg de dons lors de la collecte pour la Banque alimentaire

**40**  
bénévoles impliqués à l'épicerie sociale toute l'année

## MUTUELLE COMMUNALE

**13**

communes partenaires de l'épicerie sociale : Lopérec, Lannédern, Brasparts, Botmeur, La Feuillée, Brennilis, Le Cloître-Pleyben, Lennon, Lothey, Gouézec, Loqueffret, Saint-Rivoal

**138**

foyers pleynenois bénéficiaires de la mutuelle communale depuis le lancement du dispositif

## SCOLAIRES

**32 639**

repas servis aux élèves de Per Jakès Hélias

**1020**

élèves scolarisés à Pleyben : école primaire Per Jakès Hélias : 185, école primaire Saint-Joseph : 162, collège Louis Hémon : 237, collège Saint-Germain : 70, MFR : 126, LEP : 240

## BIBLIOTHÈQUE



**1** écriture du programme projet culturel, scientifique, éducatif et social (PCSES) en cours



**884**  
nouveaux abonnés : + 11 % d'abonnés

**1** mise en place de la gratuité d'accès à la bibliothèque qui permet de bénéficier également des services numériques SYREN (concerts, documentaires, revues nationales et périodiques)

**1 050** nouveaux documents ont rejoint les collections

**1 382**

documents sont sortis des collections de la bibliothèque

**4 738**

participations aux 260 animations proposées (accueils de classe, bébéothèques, animations tout public ou avec des publics spécifiques...)

**20 272**

prêts : + 19 % d'emprunts

## MOIS DES SOLIDARITÉS

**1** mise en place d'un mois dédié à la solidarité en octobre : Octobre Rose et la Semaine Bleue

**13**

actions organisées



**4** déjeuners intergénérationnels au collège Louis Hémon

**1**

banc rouge installé à l'arrière de l'office de tourisme pour sensibiliser aux violences intra-familiales

**6**

cérémonies commémoratives (19 mars, 8 mai, 5 août, 10 novembre, 11 novembre, 5 décembre) avec la présence de nombreux jeunes

**1**

envie des porte-drapeaux actuels de transmettre leur rôle aux jeunes de la commune pour être auprès d'eux aux cérémonies



## ARVEST

**16**

spectacles

**700**

participants aux Estivales

**186**

utilisations de la salle (location, mise à disposition, programmation culturelle..)

**2**

stagiaires, Romane et Ethan, et 2 extraterrestres !



**700**

participants à la Fest Japan, semaine dédiée au Japon en mai.

## ÉCONOMIE

**52**

installations professionnelles : 2 installations agricoles, 3 entreprises dans la ZA du Drevers, 14 commerçants/artisans, 28 activités diverses ainsi que 5 associations.

**5**

terrains disponibles dans la ZA du Drevers au 1er janvier 2026

**2**

subventions PASS Commerce et Artisanat sollicitées par les commerces de la commune

## LOGEMENTS VACANTS

**100**

Près d'une centaine de logements vacants sans projet de mise en location ou vente

**1**

contact par semaine sollicite la mairie ou les élus pour une recherche de logement à acheter ou à louer.

# • CONSEIL MUNICIPAL •

## Réunion du conseil municipal du 10 décembre

*Le conseil municipal s'est réuni le 10 décembre et a délibéré sur les points suivants. L'intégralité des délibérations peut être consultée sur le site internet de la commune*

### **Compte rendu des décisions prises par le maire par délégation :**

Attribution d'un marché pour les contrôles techniques réglementaires.

Mouvements de crédit en section d'investissement.

### **Vote des tarifs municipaux 2026**

Le conseil municipal a adopté l'ensemble des tarifs des services municipaux qui sont applicables pour l'année 2026.

### **Autorisation d'engagement de dépenses pour l'exercice 2026**

Cette délibération, prise régulièrement chaque année, permet l'engagement des dépenses d'investissement pour l'année suivante, pour la période entre le 1er janvier et la date du vote du budget.

### **Décision modificative du budget principal de la commune**

Concerne des ajustements entre compte rendus nécessaires pour assurer le paiement sur 2025 de l'ensemble des dépenses de l'exercice.

### **Aides municipales pour l'habitat dans le cadre de l'Opération programmée pour l'amélioration de l'habitat**

Dans le cadre de « l'Opération programmée de l'habitat - Rénovation urbaine » (OPAH-RU), deux dossiers répondant aux critères ont pu bénéficier d'aides prévues au titre de ce programme.

### **Accès aux missions facultatives proposées par le CDG29, adoption convention cadre**

Il a été adopté une convention-cadre qui permettra l'accès et l'utilisation de services facultatifs proposés par le Centre de gestion du Finistère (CDG 29).

### **Cession d'un espace privé par Finistère Habitat à la commune**

Préalablement à la vente de petits logements sociaux par Finistère Habitat, il convenait que la commune inclue dans

le domaine communal l'emplacement d'un candélabre d'éclairage public.

### **Projet de logements sociaux, versement de subvention à Finistère habitat**

Finistère habitat se dit favorable, sous certaines conditions, à la construction d'une vingtaine de logements sociaux sur le site des Galettes pour lequel une demande de permis d'aménager est actuellement en cours. Conformément à la demande de Finistère habitat, la commune s'est engagée à lui verser une subvention de 100 000 €, d'accorder la gratuité du foncier et d'exonérer de la taxe d'aménagement.

### **Constitution d'une servitude de passage au profit du futur projet de réhabilitation de l'îlot Saint-Joseph**

L'école Saint-Joseph ayant en projet sa délocalisation rue de la Gare, les locaux actuels de l'école et ses parcelles attenantes font l'objet d'une promesse de vente au profit de la Société PIERRE PATRIMOINE pour une réhabilitation de l'ensemble des locaux en vue de produire des logements et y planter ses parkings privatifs. Une servitude de passage a été accordée pour permettre l'accès du site depuis la rue Carn ar skao en passant par le parking de la bibliothèque.

### **Contrat avec ALCOME pour la réduction et le traitement des mégots jetés sur l'espace public (voir article dédié ci-dessous)**

### **Présentation des rapports d'activités 2024 de la communauté de communes**

Conformément aux dispositions de l'article L 5211-39 du Code général des collectivités territoriales, le (la) président(e) de l'Établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement, le rapport sur le prix et la qualité des services de l'eau potable et de l'assainissement. Madame le maire a donc fait une présentation de ces rapports au conseil municipal.

# • CONSEIL MUNICIPAL •

## Contrat avec Alcome : pour une gestion responsable des déchets de tabac

Comme indiqué dans le compte rendu du conseil municipal, la mairie a signé une convention de partenariat avec Alcome, éco-organisme agréé par l'État, pour la gestion des déchets issus des produits du tabac. Ce contrat s'inscrit dans le cadre de la Responsabilité élargie des producteurs (REP) et vise à améliorer la collecte, le recyclage et la gestion durable des déchets de tabac dans notre commune.

Grâce à ce partenariat, des solutions concrètes sont mises en place pour limiter l'impact environnemental de ces déchets, tout en sensibilisant les Pleybennois et Pleybennoises à l'importance de leur tri et recyclage.

Les actions en perspective pour ALCOME sont les suivantes :

- sensibiliser : fourniture d'outils de communication et de sensibilisation,
- améliorer : mise à disposition de cendriers,
- soutenir : soutien financier aux communes qui s'engagent,

Alcome fournira des kits de sensibilisation conformément au contrat, ainsi qu'un soutien financier de 0,50 €/habitant/an (soit environ 1 820 €/an).

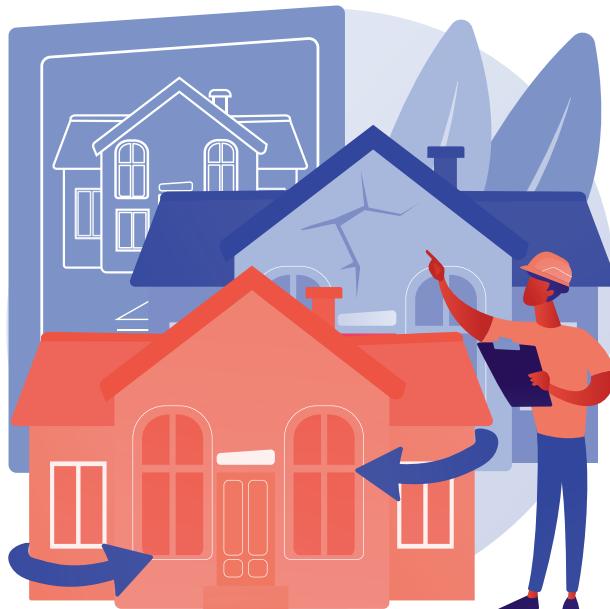


En contrepartie, la commune s'engage à mettre en place :

- un état des lieux des « hotspot » mégots (lieu à forte concentration de mégots au sol) et des dispositifs de collecte existants,
- un état des lieux relatif à l'organisation du nettoyement des voies publiques,
- des actions de sensibilisation, de communication et d'aménagement en fonction des spécificités de la commune.

Vous trouverez sur le site de la commune la délibération ainsi que le contrat signé avec Alcome.

## Le permis d'aménager du site des Galettes attribué



Suite aux études de maîtrise d'oeuvre réalisées par le cabinet URBATEAM et ses associés, une demande de permis d'aménager du site des Galettes avait été déposée en juillet dernier.

Au terme de l'instruction réglementaire réalisée par les différents services compétents, le permis d'aménager vient d'être attribué.

La maîtrise d'œuvre va donc maintenant pouvoir réaliser les cahiers de consultation des entreprises pour une attribution des marchés et un début des travaux espéré avant l'été.

Comme indiqué dans le compte rendu du conseil municipal, Finistère Habitat s'est dit favorable à la construction d'une vingtaine de logements sociaux sur ce site.

# • COMMUNAUTÉ DE COMMUNES •

Le conseil communautaire s'est réuni le mardi 9 décembre et a délibéré sur les points suivants. L'intégralité des délibérations peut être consultée sur le site de la communauté de communes ([www.ccpcp.bzh](http://www.ccpcp.bzh))

## Conseil communautaire du 9 décembre

### Rapport des décisions prises par délégation.

#### Ressources humaines :

- . Contrat d'adhésion à l'assurance statutaire proposé par le Centre de gestion du Finistère
- . Présentation du Rapport social unique de la CCPCP pour l'année 2024

#### Finances :

- . Rapport d'orientation budgétaire
- . Passation d'un emprunt de 500 K€ en vue de l'acquisition de 2 bennes à ordures ménagères
- . Gestion pluriannuelle des crédits : révision de l'autorisation de programme
- . Décision modificative de crédits
- . Affectation d'un véhicule du service des ordures ménagères au service bâtiments
- . Régularisation d'une anomalie comptable
- . Demande de garantie d'un emprunt du CCAS de Plomodiern pour le projet de réhabilitation et d'extension de l'EHPAD

#### Urbanisme :

- . Bilan triennal de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers

#### Développement économique :

- . Cession de l'hôtel d'entreprises de Pleyben à la SARL Bio chêne vert

- . Signature d'un bail commercial pour la location du commerce multiservices du Cloître-Pleyben
- . Etude d'opportunité d'hydrogène renouvelable Châteaulin-Finistère : validation, conventions, subvention, partenariat.
- . Participation de la CCPCP au financement de l'aide régionale Pass invest (avance remboursable) pour le développement de la SARL APAC 29

#### Marchés publics

- . Convention de service d'achats centralisés de télécommunication avec le réseau des acheteurs hospitaliers
- . Convention de géoréférencement des réseaux d'éclairage public des zones d'activités avec le SDEF

#### Tourisme

- . Convention d'objectifs entre la CCPCP et l'office de tourisme

#### Eau et assainissement

- . Tarifs 2026

#### Services à la population

- . Convention de partenariat 2025-2029 avec la mission locale

#### Service public d'élimination des déchets (SPED)

- . Tarifs 2026



## Hommage à notre regretté Robert Le Bot, conseillé municipal

Élu municipal depuis mars 2020, Robert Le Bot nous a quittés récemment. Son engagement, sa disponibilité et son profond attachement à la commune de Pleyben ont marqué durablement la vie municipale et associative.

Conseiller délégué, Robert s'est particulièrement investi dans les domaines du social, avec un engagement fort au sein du Centre communal d'action sociale et de l'épicerie sociale. Très apprécié des bénévoles, il a accompagné avec attention et exigence l'évolution de l'épicerie sociale, notamment dans sa modernisation et la mise en place d'outils numériques, tout en veillant constamment à préserver l'humain et la dynamique collective.

Minutieux, organisé et rigoureux, Robert assurait également la gestion de la régie de l'épicerie sociale et de la commune, en lien étroit avec la comptable municipale et la trésorerie de Châteaulin. Il aimait le travail bien fait et assumait les responsabilités qui lui étaient confiées avec sérieux et fiabilité.

Homme de contact, il appréciait profondément les échanges avec les habitants. Beaucoup se souviennent de ses promenades dans les rues de Pleyben, où il prenait le temps de discuter, souvent accompagné de Vedette, son chien, dont la disparition l'avait profondément affecté. Toujours volontaire, il répondait présent pour distribuer le bulletin municipal, préparer en toute discréction un colis alimentaire d'urgence pour une famille en difficulté ou aller à la rencontre des Pleybennois.

Très impliqué dans la vie municipale, Robert siégeait au bureau municipal ainsi qu'à plusieurs commissions, dont les commissions finances et affaires sociales, le Centre communal d'action sociale, la commission de la commande publique et la commission de révision des listes électorales. Ses interventions étaient toujours mesurées, pertinentes et constructives.

Il était également bien connu des habitants par son engagement associatif, notamment au sein du conseil d'administration du Crédit Mutuel de Bretagne et auparavant en tant que membre du bureau du Stade pleybennois, où il avait consacré de nombreuses années de bénévolat.



© Frank Le Yoncour

Affecté par des problèmes de santé en cours de mandat, Robert est néanmoins resté attentif à la vie de la commune, suivant de près les dossiers municipaux et restant informé de l'actualité locale. Il parlait souvent, avec fierté et tendresse, de ses petites-filles, qui occupaient une place essentielle dans sa vie.

Très impliqué, très apprécié et profondément bienveillant, Robert Le Bot laisse un grand vide au sein de l'équipe municipale, des bénévoles de l'épicerie sociale et de la commune. Son engagement, son sens de l'écoute et sa disponibilité resteront durablement dans les mémoires.

La commune adresse à ses proches, à sa famille et à l'ensemble de ceux qui l'ont connu et apprécié ses pensées les plus sincères.

## Entrée de Guillaume Rémy au conseil municipal

Suite au décès de Robert Le Bot, Guillaume Rémy a intégré de droit le conseil municipal. Guillaume avait déjà siégé en tant que conseiller municipal lors de la mandature précédente de 2014 à 2020.

## Le conseil municipal : son élection et son fonctionnement

*A quelques semaines des élections municipales et communautaires prévues le 15 mars pour le 1<sup>er</sup> tour et le 22 mars, si besoin, pour le 2<sup>ème</sup> tour, nous vous proposons un rappel des modalités d'élection des conseils municipaux ainsi que les principes de leur fonctionnement.*

### Qui peut voter pour les élections municipales ?

Pour pouvoir voter pour l'élection du conseil municipal de Pleyben, il faut être inscrit sur la liste électorale Pleyben. Attention, **si vous n'êtes pas déjà inscrit, faites-le de toute urgence** car les délais prescrits par le Code électoral imposent que cette inscription soit enregistrée **au plus tard le 4 février en ligne ou le 6 février en mairie** (les inscriptions peuvent effectivement se faire en ligne ou en vous présentant à la mairie). Au besoin, n'hésitez pas à vous reporter à notre VAP du mois d'août qui détaillait les conditions et la procédure d'inscription.

### Comment est composé le conseil municipal ?

Le conseil municipal de Pleyben est composé de 27 membres qui peuvent être issus d'une ou de plusieurs listes candidates.

Celles-ci doivent être complètes dans leur présentation et donc comporter au moins les noms de 27 candidats. Les listes doivent aussi respecter la parité homme/femme.

Toutefois, afin de palier d'éventuelles défections en cours de mandat, il est permis de rajouter sur les listes 2 candidats supplémentaires.

### Comment se fait la répartition des sièges entre les listes candidates ?

S'il n'y a qu'une seule liste candidate, les 27 premiers membres de la liste sont automatiquement élus.

S'il y a 2 listes candidates, l'une d'entre elles obtiendra automatiquement la majorité des suffrages exprimés dès le 1<sup>er</sup> tour et l'élection sera dès lors acquise. La liste arrivée en tête obtient d'emblée 14 sièges. Les 13 sièges restants sont répartis à la proportionnelle dite « à la plus forte moyenne » entre les 2 listes.

S'il y a plus de 2 listes candidates, si aucune n'obtient la majorité des suffrages exprimés au 1<sup>er</sup> tour, il sera nécessaire d'organiser un 2<sup>ème</sup> tour. De la même façon, la liste arrivée en tête, quel que soit son score, obtient d'emblée 14 sièges et les 13 sièges restants sont répartis à la proportionnelle entre toutes les listes.

### Pourquoi parle-t-on d'élections municipales et communautaires ?

Les électeurs vont en effet élire en même temps que le conseil municipal des conseillers communautaires, au nombre de 6 pour Pleyben.

Sur chaque liste, sont fléchées 8 personnes qui sont aussi candidates pour siéger au conseil communautaire de la communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay. Seuls 6 conseillers municipaux pleybennois siégeront effectivement au conseil, les autres constituant une réserve en cas de défection.

La liste qui obtient la majorité des voix se voit attribuer 3 sièges, les 3 autres étant répartis à la proportionnelle entre toutes les listes.

### Quel est le rôle du conseil municipal ?



Le conseil municipal

Le maire et ses adjoints  
(élus par le conseil municipal)

Les conseillers municipaux



# • COMMUNE •

## Qui élit le maire et les adjoints ?

C'est le conseil municipal qui élit, quelques jours après son élection, le maire de la commune.

Le conseil fixe ensuite le nombre d'adjoints au maire et les élit. Toutefois, ce n'est pas le conseil municipal mais le maire qui fixe, par arrêté de délégation, les champs de compétence attribués aux adjoints. Le maire peut également, en supplément des adjoints, accorder des délégations à d'autres conseillers municipaux.

Le conseil municipal fixe également le montant des indemnités versées au maire, aux adjoints et aux conseillers délégués.

## Quelles sont les responsabilités du conseil municipal, du maire et des adjoints ?

Le maire est le responsable légal de la commune. Néanmoins il n'a pas tout pouvoir. Le conseil municipal détermine les principales orientations de la politique communale et vote le budget de la commune.

Le maire, les adjoints et les conseillers délégués forment l'exécutif. Ils sont chargés de mettre en œuvre les décisions du conseil municipal et de régler les affaires courantes de la commune.

## Quel est le rôle des commissions ?

Le conseil municipal élit des commissions. Leur composition est représentative de la composition du conseil municipal. Le rôle principal des commissions est d'étudier les différentes affaires et de préparer les décisions qui seront soumises à l'avis et au vote du conseil municipal.

## Quelle est la durée d'un conseil municipal ?

Le conseil municipal est normalement élu pour une durée de 6 ans. Toutefois, des circonstances particulières peuvent contraindre à prolonger le mandat d'une année.



## CONSEIL MUNICIPAL

## Quel est le rôle des conseillers municipaux au sein de la communauté de communes ?

Notre commune est membre de la communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay qui regroupe 17 communes. Elle y est représentée par 6 conseillers municipaux désignés lors de l'élection municipale. Ces élus siègent dans différentes commissions ainsi qu'au conseil communautaire. Ils peuvent également représenter la communauté dans différentes structures.

La communauté de communes exerce des compétences qui lui ont été transférées, soit par la loi, soit par la volonté des conseils municipaux des communes membres. Dès lors qu'une compétence est transférée, les communes membres ne peuvent plus l'exercer. Il s'agit en général de compétences qui seraient pour les communes trop lourdes à assumer seules. Sans être exhaustif, la communauté de communes exerce en particulier les compétences du développement économique, du traitement des déchets ménagers, de la distribution de l'eau potable, de l'assainissement collectif et individuel, de la piscine, de certains services relatifs à la jeunesse et à l'enfance, du plan local d'urbanisme (PLUi).



## Pleyben retenu comme site d'accueil en 2027 pour le Paris - Brest - Paris

La randonnée cyclotouriste Paris-Brest-Paris a lieu tous les 4 ans depuis 1931. En 2023, la commune a été traversée par plus de 6 000 coureurs lors d'un contrôle secret, ce qui ne nous avait pas permis de communiquer en amont sur l'évènement. Mais, changement de braquet pour 2027, Pleyben devient site d'accueil pour l'ensemble des coureurs. Avec quelles conséquences ?

Le fait d'être déclaré comme lieu de passage, de repos, de restauration à l'ensemble des participants impliquera une mise en avant bien plus importante de la commune. Certains participants cocheront inévitablement dans leur notebook que Pleyben est un arrêt possible entre Pontivy et Brest. Sur cette édition nous serons sur le chemin Aller au km 510 sur les 1200 à parcourir. Il devrait donc y avoir bien plus de participants à faire l'arrêt dans notre commune. Mais également, Pleyben étant répertoriée ville Hôte, les accompagnants et assistants techniques seront tentés de s'y arrêter aussi.

Ceci implique pour la commune et les associations, une logistique bien plus importante : du couchage, des douches, beaucoup plus de restauration qu'en 2023, des animations possibles et des parkings.

Nous avons participé à une première réunion mi-novembre pendant deux jours à Rennes qui nous a permis de nous imprégner des bonnes idées réalisées sur d'autres sites d'accueil.

Une commission extra-municipale composée d'élus et de non-élus s'est mise en place pour caler les premiers points. Elle sera progressivement étouffée par les représentants des associations et toutes les bonnes volontés qui souhaiteront s'investir dans cette belle aventure. Entre 300 à 400 bénévoles seront nécessaires à l'organisation. N'hésitez pas à rejoindre l'organisation afin de prêter main forte à cette équipe.

*La randonnée aura lieu du 22 au 26 août 2027, Pleyben sera traversée sur les journées du 23 et 24 août.*



## Pleyben labellisée “Ville d'accueil des véhicules d'époque”

Le 22 novembre dernier, Pleyben a reçu le label « Ville d'accueil des véhicules d'époque », attribué par la Fédération Française des Véhicules d'Époque. Malgré une météo pluvieuse, plus de cinquante véhicules anciens étaient présents pour cette inauguration, très appréciée des participants comme du public.

À la suite des échanges avec les clubs qui ont pu collectivement remonter l'absence de lieu de rassemblement en centre-finistère, il a été acté que Pleyben en devienne un, sur la place Charles de Gaulle. La première édition s'est tenue le 7 décembre, et ce rendez-vous est désormais proposé chaque premier dimanche du mois, de 10h à 12h. La participation est ouverte aussi bien aux clubs qu'aux particuliers. Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous rapprocher du Club de véhicules anciens de Pont De Buis Les Quimerch dont plusieurs membres devraient être présents à chaque édition.



## Pleyben, ville ambassadrice du don d'organes : un engagement pour la vie

La commune de Pleyben s'est officiellement engagée en faveur du don d'organes en devenant Ville ambassadrice du don d'organes, à l'issue d'une délibération adoptée en juillet dernier. Elle rejoint ainsi une dizaine de communes finistériennes déjà mobilisées autour de cet enjeu majeur de santé publique.

La signature de la charte s'est déroulée le 5 décembre, à l'occasion d'un temps fort marqué par une marche symbolique entre la mairie et le ginkgo biloba du parc Balanek, souvent appelé *arbre de la vie*, planté l'an dernier en hommage aux donneurs. Ce moment a donné lieu à des échanges d'une grande intensité, portés par des témoignages sincères de personnes directement concernées par la greffe.

Ces prises de parole ont permis de rappeler quelques réalités essentielles : aujourd'hui en France, environ 22 000 personnes sont en attente de greffe. Les dons les plus fréquents concernent le rein et le foie, mais chaque organe compte, y compris ceux dont on parle moins, comme la cornée. Chaque parcours est singulier, ce qui explique l'existence d'associations spécifiques par organe.

Parmi les témoignages marquants, celui d'Yvonne Roignant, greffée de la cornée, a particulièrement touché l'assemblée. Atteinte très jeune d'un kératocône, une maladie rare qui déforme la cornée, elle a vécu pendant des années avec une vision altérée, parfois décrite comme « être dans le brouillard ». Après une première greffe, puis une seconde quelques années plus tard, elle a pu retrouver une autonomie précieuse dans sa vie quotidienne. Aujourd'hui, malgré une adaptation permanente, elle porte un message simple et fort : « *La meilleure façon de rendre hommage aux donneurs, c'est de profiter de la vie* ». Elle travaille actuellement à l'écriture d'un livre pour partager son parcours et sensibiliser le plus grand nombre.

Au-delà des témoignages, cette rencontre a aussi permis de rappeler

ce que dit la loi. En France, nous sommes tous présumés donneurs, sauf si nous avons exprimé de notre vivant une opposition. Toutefois, dans les faits, les équipes médicales interrogent systématiquement les proches pour connaître la volonté du défunt. Lorsque celle-ci n'a jamais été exprimée, la situation devient souvent très délicate. Par respect pour les familles endeuillées, les médecins n'insistent pas toujours, alors même que le don serait juridiquement possible. C'est pourquoi parler du don d'organes avec ses proches est essentiel.

Les chiffres sont éloquents : 2 à 3 personnes décèdent chaque jour faute d'organes, alors que 79 % des Français se déclarent favorables au don de leurs propres organes après leur mort. Cet écart s'explique principalement par un fait simple : moins d'un Français sur deux en a parlé à sa famille.

À l'échelle locale, chacun peut aussi agir. L'association Les Km du Fil Rouge anime notamment un compteur symbolique de kilomètres parcourus (marche, course, balade), destiné à faire circuler le message de sensibilisation et à maintenir le sujet dans l'espace public.

La commune de Pleyben remercie l'ensemble des intervenants et associations mobilisés lors de cette signature, pour la qualité et la profondeur de leurs interventions, et pour leur engagement quotidien au service des patients et de leurs familles.



## La population pleyennoise en légère hausse

**Chaque année, au mois de décembre, l'INSEE communique aux communes les chiffres de la population légale qui est prise en compte à partir du 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivante.**

La population est recensée dans chaque commune tous les 5 ans, à tour de rôle. Chaque année ce sont donc environ 20 % des communes qui sont recensées. La population pleyennoise a été recensée en janvier 2023 mais les chiffres du recensement ne sont en fait pris en compte qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2026. Entre 2 recensements, l'INSEE réalise chaque année une estimation de la population en fonction de différentes informations statistiques dont il dispose.

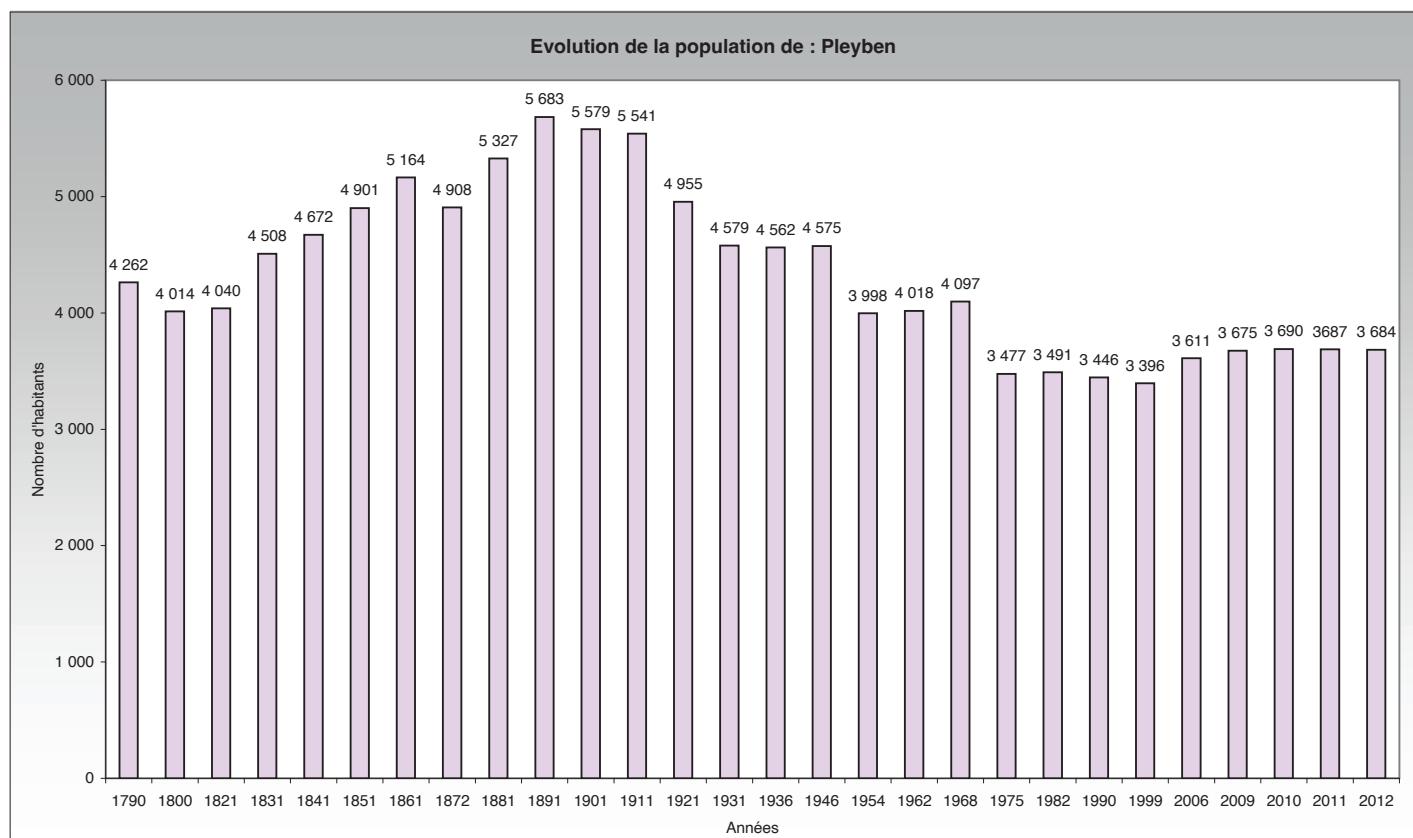
**La population municipale légale de la commune de Pleyben prise en compte au 1<sup>er</sup> janvier 2026 est ainsi de 3 692 habitants soit une augmentation par rapport à l'an passé de 43 habitants. La population totale est de 3 945 habitants, soit une augmentation de 32 habitants.**

Quelle différence entre la population municipale et la population totale ?

Sans rentrer dans les détails, la « population municipale » comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune.

Pour le calcul de la population totale, on rajoute à la population municipale la « population comptée à part » qui comprend essentiellement les internes des établissements scolaires, les personnes ayant une résidence familiale sur le territoire de la commune, celles qui résident dans une communauté dans une autre commune (en EHPAD par exemple), ainsi que les jeunes Pleyennois qui résident dans une autre commune pour leurs études. On observe donc depuis ces dernières années une augmentation lente mais régulière de la population municipale : 3579 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2023, 3605 en 2024, 3649 en 2025 et donc 3692 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Il nous a paru intéressant de porter à votre connaissance l'évolution de la population pleyennoise au cours des décennies et siècles passés. Il est vrai que par le passé, les familles étaient bien plus nombreuses et la population bien plus importante. Le tableau ci-dessous a été établi par le service départemental des archives du Finistère.



## Solidarité et générosité en cette fin d'année

La collecte alimentaire organisée fin novembre a une nouvelle fois suscité une belle mobilisation. 2,5 tonnes de denrées ont été récoltées cette année, contre 2,8 tonnes en 2024 et 2,1 tonnes en 2023. Ces dons permettront d'alimenter l'épicerie sociale du Centre communal d'action sociale et de soutenir les personnes qui en ont besoin tout au long de l'année. La commune remercie chaleureusement l'ensemble des donateurs.

Le traditionnel repas des aînés s'est également tenu comme chaque année. Pour les personnes de plus de 85 ans n'ayant pas pu y participer, 70 colis de Noël ont été préparés et distribués.

Un remerciement particulier est adressé aux enfants des deux écoles, qui ont confectionné de jolies boules de Noël, glissées dans les sachets distribués. Une attention simple et chaleureuse, très appréciée des bénéficiaires.

L'année s'est terminée avec la traditionnelle distribution des chocolats de Noël aux résidents des structures médico-sociales de la commune.



*Le sapin de la résidence de l'Aulne de Kan ar Mor était joliment décoré.*



*Les petits lutins de Noël sont aussi passés à l'EHPAD.*

## Une journée « jeux gonflables » le 25 février

Dans le prolongement de l'animation proposée au gymnase de Kervern pendant les vacances de février 2025, une nouvelle journée de jeux gonflables sera organisée le 25 février prochain. Ouverte à toutes et tous, elle se déroulera au bénéfice des associations de parents d'élèves des deux écoles de la commune qui tiendront des permanences toute la journée pour vous accueillir. Nous vous invitons à venir nombreux.

Cette année, la patinoire n'a pas été reconduite, l'édition précédente n'ayant pas rencontré le succès attendu. L'événement est financé, comme l'an dernier, par le CCAS et remplace la sortie patinoire auparavant organisée en car. La formule d'une journée complète de jeux gonflables permet d'accueillir davantage de jeunes, qu'ils soient de Pleyben ou d'ailleurs.

Les associations proposeront également gâteaux et boissons sur place.

## Les infos du collège Louis Hémon

### L'Odyssée des Ondes et Oniri 2075 : les élèves se projettent dans le futur

#### Imaginer Pleyben dans 50 ans...

Les élèves du dispositif ULIS (Unité locale d'inclusion scolaire) s'y attellent depuis le mois d'octobre à travers un projet de création radio mené avec la complicité de Pierre-Yves Boussard de Transistoc'h (ex radio Evasion).

Grâce à un financement du Territoire numérique éducatif, via le Département du Finistère, les 10 jeunes mènent des entretiens, explorent la commune et développent leur créativité. Ils ont créé de fausses pubs du futur très amusantes, ont interviewé Amélie Caro, maire de Pleyben, à propos de l'avenir de Pleyben, ont appris à faire du micro-trottoir auprès des commerçants.

Pierre-Yves les initie aussi à l'habillage sonore d'une émission radio en leur faisant créer eux-mêmes des génériques ou des transitions. Les séances se déroulent une fois par semaine au CDI avec la coordinatrice Viviane Gault et la professeure-documentaliste Stéphanie Poulmarch'h et permettent aussi d'enrichir les connaissances des élèves dans le domaine de la transition écologique.

En lien avec la programmation annuelle de la bibliothèque municipale et de l'Arvest, consacrée à la science-fiction et à l'astronomie, il est prévu qu'ils rencontrent en janvier les membres du GEIPAN qui mènent des recherches sur les phénomènes aérospatiaux non-identifiés et qu'ils interviewent Hoël Cumunel, membre du collectif La 29<sup>ème</sup> Dimension.



Et si tout se passe bien, les élèves devraient même se lancer dans l'écriture d'une fiction futuriste, que vous pourrez découvrir sur Transistoc'h, aux côtés de celles des autres établissements qui participent à l'Odyssée des Ondes (Huelgoat, Carhaix, Châteaulin...), mais aussi lors de la clôture de la saison culturelle à Pleyben en mai prochain.

Les classes de 3e du collège se sont également penchées sur l'avenir de la Bretagne, lors de la résidence des artistes du projet ONIRI 2075, Juliette Guignard et Ezra. Avec le soutien du Run-Ar-Puns à Châteaulin et du Rectorat de Rennes, les musiciens ont mené des ateliers de création pendant 3 jours au collège, qui faisaient écho à leur spectacle joué fin septembre à l'Arvest pour l'ensemble de la communauté scolaire.

Au CDI, les jeunes ont appris quelques bases de beatbox, ont réfléchi à la sobriété énergétique et ont produit de très touchants textes sur un avenir souhaitable. Les élèves de l'ULIS ont pu intégrer aussi cette rencontre dans leur projet « Pleyben demain » en interrogeant les artistes sur leur vision du futur et en s'essayant au beatbox. De beaux moments de joie et de partage !

Vous pouvez consulter les émissions conçues par tous les établissements inclus dans le projet sur le territoire grâce au lien suivant : <https://www.transistoch.bzh/emission/emission-odo>

*Les élèves et leurs encadrants en sortie dans le bourg de Pleyben, sur les traces du passé... et du futur.*

## De nouveaux clubs depuis la rentrée

**Depuis la rentrée, de nombreux clubs ont vu le jour sur la pause méridienne au collège Louis Hémon.**

Les élèves peuvent s'essayer à la généalogie, à la couture, à la culture hispanique, au travail du modelage en argile, au théâtre, à la radio, au tricot, à la danse bretonne, aux échecs, et même au jardinage. Les adultes de l'établissement utilisent leurs talents et leurs passions pour faire passer des moments conviviaux et enrichissants aux jeunes, ce qui contribue à un climat scolaire plus serein.



Des créations d'élèves au sein du club couture



## Aire terrestre éducative : un coup de pouce de la tempête

**Depuis 2021, les élèves du collège Louis Hémon prennent soin d'une parcelle dans le bois du Moulin du Chantre.**

Avec le soutien de l'EPAGA et de l'OFB, ils observent la biodiversité végétale et animale du terrain, participent à des ateliers de sensibilisation et créent des supports de communication pour informer leurs concitoyens. Ce sont surtout les élèves de l'ULIS, les éco-délégués et les 6e qui contribuent chaque année à une meilleure connaissance du lieu et de ses richesses.

Une zone les préoccupe plus particulièrement depuis des années : une des berges du Vernig où beaucoup de promeneurs et de cyclistes passent, parfois pour traverser le ruisseau.

Avant le passage de la tempête Ciara, la berge était tellement piétinée, que la végétation ne pouvait pousser. Beaucoup de terre glissait dans le ruisseau, celui-ci perdait en profondeur et gagnait en largeur, ce qui est défavorable aux poissons, surtout en été. Après plusieurs tentatives infructueuses pour limiter l'accès à la berge, c'est la nature qui a donné un coup de pouce : un arbre tombé a barré en partie le chemin, forçant les promeneurs à le contourner. Résultat : onze espèces de plantes se sont réinstallées sur la berge, limitant l'érosion.

Des panneaux sont en cours d'élaboration pour mieux expliquer la démarche d'ATE aux Pleybennois et ainsi mieux les y associer.

# • BIBLIOTHÈQUE •

## Les animations de la bibliothèque

### Samedi 7 février 10h30 : bbéothèque

Une séance de lectures adaptées aux 0-3 ans et leurs accompagnants, animée par Rachaël.

*Pour les 0-3 ans et leurs accompagnants.*



### Samedi 7 février 15h-17h : atelier ensachage

Les ateliers d'ensachage consistent à trier et mettre en sachet les graines déposées pour alimenter la grainothèque. Ce sont des moments d'échanges et de partages autour des plantes et du jardinage.

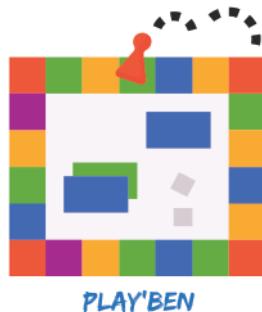


### Vendredi 13 février 17h-20h : play'ben spécial astronomie

Que vous soyez jeune joueur ou joueur expert, cette soirée jeux de société est ouverte à tous. Les participants choisissent alors les jeux auxquels ils veulent jouer, ensemble ou par petits groupes.

Cette séance s'inscrit dans le cadre des animations autour de l'astronomie : les jeux auront donc ce point commun.

*Animée par Stéphanie et Goann d'Au fil des jeux (ludothèque de Polysonnance).*



### Mardi 17 février 17h-19h : atelier création d'un piège à frelons

Le piégeage des reines fondatrices au printemps n'éradique pas le frelon asiatique mais permet de limiter la formation de nouveaux nids. Cet atelier vous permettra en famille de créer votre piège en bois avec une grille respectant la préservation des autres insectes.

*Binôme adulte/enfant de plus de 8 ans.*

*Animé par La chignole qui s'affole. Sur inscription à la bibliothèque. 5 euros par participant.*



### Mercredi 18 février 10h30 : kont din

Margo Ar Wern, de l'association Brezhoneg e Bro Rouzig, propose des lectures, des comptines, des jeux et des danses en breton ou bilingue. Elles s'adressent à des enfants bretonnants ou curieux de découvrir la langue.

*Pour les 3-6 ans et leurs accompagnants. Durée : 45 mn.*



### Mercredi 25 février à 18h30 : blind test musical

Fan de musique ? Un blind test sous le signe des astres avec des chansons sur la lune, le soleil, les étoiles vous est proposé pour coller avec le fil rouge de la saison culturelle pleybennoise. A vos révisions !

*Repas partagé.*

*Co-animé avec Polysonnance.*

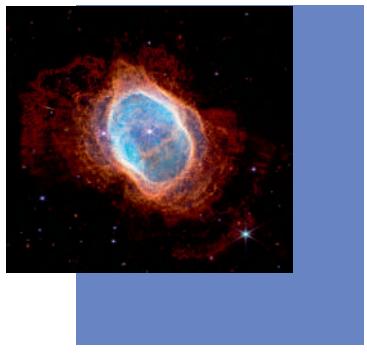


# • BIBLIOTHÈQUE •

## Du 4 au 29 mars : exposition le télescope James Webb – Voir plus loin dans l'Univers

Le télescope James Webb a succédé à Hubble. Son lancement a eu lieu le 25 décembre 2021 et la première image de qualité scientifique produite par le télescope est publiée en juillet 2022. Depuis, les données produites ont permis de nombreuses découvertes astronomiques.

*Exposition prêtée par l'Espace des Sciences des Rias.*



## Mercredi 4 mars à 10h30 : fabrique ton instrument !

Découvrir la musique autrement en construisant et en jouant ses propres instruments, créés à partir d'objets du quotidien réemployés, tel est l'objectif de cet atelier. Un atelier ludique et créatif qui valorise les talents, les capacités de chaque enfant, favorise le partage et l'éveil, et invite à explorer la richesse des sonorités du monde qui nous entoure.

*Atelier proposé dans le cadre des Semaines petite enfance proposées par le Département et la communauté de communes.*

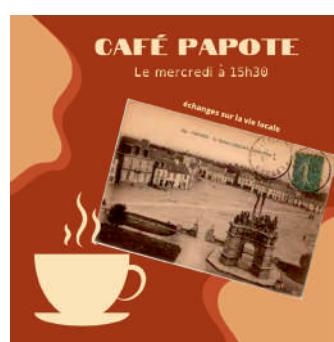
*Animé par Loïc Defert, David Berry, musiciens et Emmanuel David du Service public d'élimination des déchets de la communauté de communes.*

*Pour les 4-6 ans. Sur inscription.*

## Mercredi 4 mars 15h30 : Café papote

Des moments d'échanges autour du patrimoine de notre commune basés sur les souvenirs de ses habitants. Cette saison, différents thèmes seront proposés suivant les envies des participants.

*Tout public. Durée : 2h.*



## Vendredi 6 mars 20h : rencontre « Les femmes dans l'astronomie »

De tout temps, les Hommes ont regardé le ciel et ont fait des découvertes majeures dans la compréhension de notre Univers : dans « Hommes », on entend bien, hommes... mais aussi femmes, que l'on aurait tendance à trop oublier. D'ailleurs, qui saurait citer le nom d'une astronome féminine ? Au moment où une astronaute

française, Sophie Adenot, s'apprête à partir dans l'espace, rendons hommage à quelques-unes de ces femmes de l'ombre qui ont apporté tant de progrès à l'astronomie. Les membres féminines du club d'Astronomie de Saint-Renan évoqueront pourquoi elles passent autant de temps, par de glaciales soirées d'hiver, à contempler le firmament...

*Avec la participation de Sabrina, Enora, Hélène et Nicole du club d'Astronomie et Espace Pégase (section de l'Amicale laïque de Saint-Renan).*

## Samedi 7 mars 10h30 : béréothèque spécial relaxation musicale

A l'occasion des Semaines petite enfance proposées par le Département et la communauté de communes, Loïc Defert propose une relaxation musicale, un moment suspendu. Parents et enfants sont invités à s'allonger, respirer et se laisser bercer par les sonorités apaisantes de la kora, harpe d'Afrique de l'Ouest. Au fil des vibrations douces et enveloppantes, chacun se détend et partage un instant de calme, de connexion et de douceur en famille.

*Pour les 0-3 ans et leurs accompagnants.*



## Samedi 14 mars 10h : club de lecture

Des échanges autour des livres lus dernièrement, des découvertes de nouveaux auteurs dans un esprit convivial. Il n'est nullement obligatoire de présenter un livre, on peut venir seulement écouter les autres.



*Animé par Rachaël.*

## Samedi 28 mars 20h : observation du ciel profond

Plongez au cœur de l'Univers lors d'une soirée d'observation



du ciel profond ! Grâce notamment à un télescope numérique nouvelle génération, découvrez en direct nébuleuses, galaxies et amas d'étoiles, invisibles à l'œil nu. Vous apprendrez à reconnaître les objets célestes et comprendre leur histoire. Une expérience accessible à tous, entre émerveillement et exploration scientifique.

*Animé par Les Savants fous et Arrée Astronomie. Rendez-vous autour de la chapelle de Lanneleg.*

# • L'ARVEST •

## Hommage à Edmond Cozien le mercredi 4 février

**Vous le savez désormais, pour cette saison culturelle 2025/2026,  
nous levons les yeux vers le ciel !**

Edmond Cozien y a rejoint les étoiles depuis près de 2 ans maintenant. Cet illustre artiste, bien connu des Pleybennois s'est éteint laissant ses œuvres monumentales orphelines. Agnès, sa compagne, s'efforce aujourd'hui de faire revivre moutons, chevaux, escargots et autres créatures, tous façonnés à partir de métaux. Elle a rencontré Véronique Brod, photographe, et elles ont imaginé une exposition de photos pour lui rendre hommage. Plusieurs membres du PhotoClub concarnois sont venus à l'atelier « Fer de rêve » pour s'emparer de l'univers d'Edmond Cozien. Il ne s'agit pas d'une rétrospective mais d'un vrai regard d'artistes sur le travail de ce sculpteur au grand cœur.



**Vernissage de l'exposition (visible dans le hall) le mercredi 4 février à partir de 18h30**

Nous poursuivrons la soirée en musique et autour d'un apéritif avec le groupe « Constellations ». Leur musique, inspirée du jazz et de la bossa nova, nous aidera à réchauffer nos âmes et faire scintiller les étoiles avec le son du vibraphone, de la batterie, de la contrebasse et du chant.

**Cap sur les étoiles  
le dimanche 8 février !**

Le planétarium itinérant prendra place au sein de la salle Arvest. Vous serez transporté dans un univers interstellaire où étoiles, planètes et galaxies prendront vie tout autour de vous. Rentrez dans cette structure gonflable, en famille, entre amis (accessible dès 8 ans) et venez partager cette expérience intergalactique durant près d'une heure pour découvrir les mystères insondables de l'univers.

**17h00 – tout public (à partir de 8ans)**

**durée : 1h – gratuit – sur réservation auprès de l'Arvest.**



**Début du concert à 19h30. Tout public – gratuit**

**Exposition « Question  
d'Espace, de l'espace  
pour la Terre »**

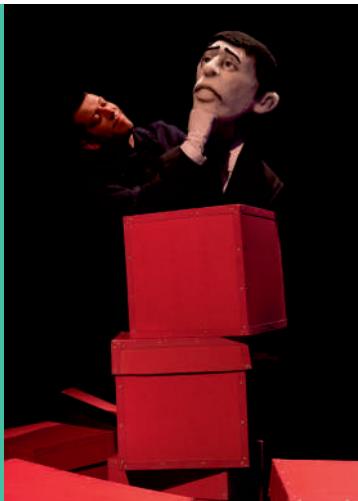
Cette exposition, prêtée par l'Espace sciences des Rias, vient en complément du planétarium. Elle répond aux grandes questions qui entourent les activités spatiales et s'articule en 4 parties : quitter la Terre, observer la Terre, espace et société, sciences et exploration spatiale.

**L'expo sera présentée à l'Arvest du 2 au 15 février**



# • L'ARVEST •

## Découvrez le « Manipophone » le vendredi 20 février



N'ayez aucun doute ! vous passerez un agréable moment et ne verrez pas le temps passer le vendredi 20 février pour le spectacle « le Manipophone » ! Venez rencontrer Tryphon Tarta, un inventeur mélomane qui aurait créé une incroyable machine dès la fin des années 30 pour permettre à tout le monde de voir et d'entendre des chansons populaires !

Grâce à deux machinistes manipulateurs, des vedettes en solo, duo ou quatuor, apparaissent d'une boîte pour venir interpréter une chanson de leur répertoire : Aznavour, Piaf, Brel, Barbara... L'occasion de réveiller souvenirs et émotions. En plus de ces chansons et de l'histoire de cette invention, laisser vous séduire par le jeu burlesque muet des manipulateurs !

C'est sûr : vous rentrerez chez vous en fredonnant à tue-tête !

**20h00 – tout public (dès 8ans) – durée : 50min – Tarif plein : 8€/ tarif réduit : 6€ billetterie en ligne sur billetweb et sur place.**

## Femmes, femmes, femmes

**Top départ pour Sophie Adenot ! Cette astronaute française doit décoller dans l'espace en direction de la Station spatiale internationale pour la mission Epsilon d'une durée de 6 mois. L'occasion de rendre hommage aux femmes durant le mois de mars...**

### **Le mercredi 4 mars - une soirée en 3 temps....**

Dès 18h30, venez découvrir la nouvelle exposition « Les femmes font le mur », sorte de « melting pot photographique » d'œuvres street art d'inspirations féminines.

A 19h, à travers les yeux des lycéens de la MFR, mobilisons-nous pour sensibiliser le public aux violences faites aux femmes à travers notamment le banc rouge inauguré récemment sur Pleyben.

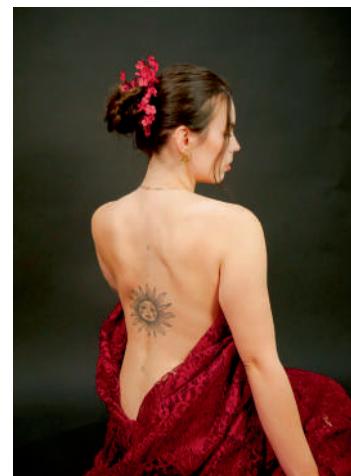
A 19h30, pour clôturer la soirée par un moment de convivialité, tout en buvant un verre, nous pourrons écouter Salomé Nogues alias « SØON » accompagnée de son piano et de son ukulélé. Dans ses chansons à l'univers pop/folk, elle aborde notamment les agressions que subissent les femmes.

**Tout public – gratuit.**

### **Le jeudi 5 mars - une projection pour sensibiliser à la notion de « féminisme »**

Dans le film « Dessine-moi une féministe », un père et sa fille s'interrogent sur le féminisme et sa représentation. Ils partent ainsi ensemble à la rencontre de femmes de tous âges et de tous horizons pour tenter d'appréhender ce que ressent l'adolescente : injustice et incompréhension. Au fil des séquences, Galane extériorise ses émotions par le dessin tandis que Tanguy constate quant à lui qu'il est grand temps de se remettre en question.

**14h30 – séance scolaire ouverte au public – durée : 50min – gratuit.  
L'événement se poursuivra encore le lendemain, 6 mars,  
avec la rencontre intitulée « Les femmes dans l'astronomie »  
(voir la rubrique de la bibliothèque)**



# • L'ARVEST •

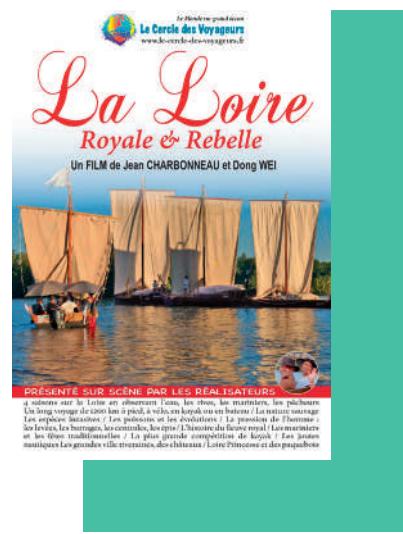
## Ciné doc sur la Loire le mardi 10 mars

Les ciné doc : ça continue ! Vous le savez, nous choisissons toujours au moins une destination en France. Après les Pyrénées il y a 2ans, l'Auvergne l'année dernière, direction La Loire le mardi 10 mars.

Ne manquez pas le parcours de Jean et Wei qui ont suivi le fleuve, pas à pas, à partir du Mont Gerbier-de-Jonc. Ils ont vécu quatre saisons sur la Loire, observant les paysages, les rives, les poissons et les pêcheurs. Au fil des cités riveraines, des vignobles et des châteaux, ils nous invitent à découvrir l'histoire de ce fleuve royal, jusqu'à Saint-Nazaire, le port tourné vers l'océan d'où s'évadent les plus grands paquebots du monde.

**14h30 – tout public – durée : 2h (avec entracte et échanges)**

**Tarif unique : 5€ (avec café/gâteaux) - placement libre – billetterie sur place.**



## Spectacle des Banquettes Arrières le vendredi 27 mars

Dans un monde où tout par à vau-l'eau, les Banquettes se sont données pour mission de rendre les gens heureux : pas si simple ces temps-ci ! Une seule devise : « Riez, sinon nous sommes perdus. » Les Banquettes Arrières, c'est un trio vocal qui a connu tellement de succès, qu'il récidive avec un nouveau tour de chant a cappella... mais toujours aussi grinçant et en connerie acide.

Humour, auto-dérision, féminisme, humanisme à la sauce Banquettes saupoudré d'une fausse naïveté... comme un spectacle jeune public qui aurait dérapé. L'objectif sera t-il atteint à la fin de la séance qui se tiendra le vendredi 27 mars à l'Arvest ?

**20h30 - Arvest – tout public – durée : 1h15 - TP 8€ / TR 6€  
billetterie en ligne et sur place – placement libre.**



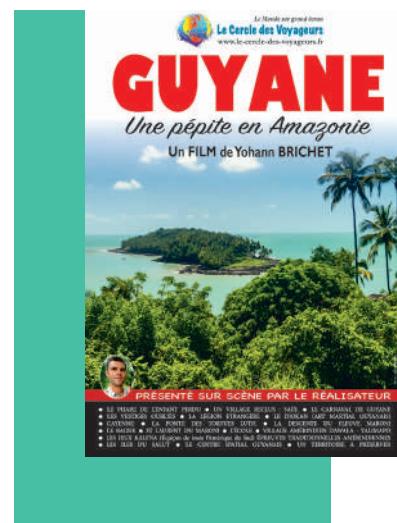
## Découverte du Centre spatial guyanais le mardi 31 mars

Et pour reprendre le fil de l'espace, nous découvrirons le Centre spatial guyanais (la base de lancement de renommée mondiale) à l'occasion de la projection du documentaire de Yohann Brichet sur la Guyane programmée le mardi 31 mars.

Mais pas que, bien sûr.... Cet explorateur nous fera voyager à pied, en avion, en 4x4 ou en pirogue à la découverte de cette lointaine région d'outre-mer au territoire préservé et à l'écosystème unique. Marquée par la colonisation, l'esclavagisme, la ruée vers l'or, la création du bagne.... La Guyane est un contraste, autant de facettes différentes que d'aventures à vivre.

**14h30 – tout public – durée : 2h  
(avec entracte et échanges)**

**tarif unique : 5€  
(avec café/gâteaux)  
placement libre –  
billetterie sur place.**



# • ASSOCIATIONS – ÉVÉNEMENTS •

## Événement spécial célibataires le 14 février !

**Plusieurs associations s'unissent pour organiser un événement dédié aux célibataires pour favoriser les rencontres.**

Rendez-vous le 14 février dès le milieu d'après-midi pour plusieurs activités propices aux échanges : marche (remplacement de l'activité en cas de météo défavorable), atelier jeux, atelier cuisine, atelier discussion...

Les amuse-bouches et cocktails préparés lors de l'atelier cuisine seront dégustés lors du moment de convivialité qui clôturera l'après-midi.

A l'heure où nous avons écrit cet article les horaires précis des activités n'étaient pas fixés donc nous vous invitons à consulter l'agenda du site de la commune ([www.pleyben.fr](http://www.pleyben.fr)) pour avoir toutes les informations.

Des activités seront proposées par la bibliothèque pour les enfants des parents solos. Inscription obligatoire des enfants au préalable pour prévoir les animations selon les âges.

Participation à l'événement : 15 € / personne comprenant la participation au moment de convivialité. Plus d'informations dans l'agenda du site internet de la mairie.



**Parlez-en autour de vous !**

## Le cyclisme féminin à l'honneur le 1<sup>er</sup> mars

Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, l'Aulne olympique cycliste et le Comité des courses organisent le dimanche 1<sup>er</sup> mars une course cycliste féminine sur Pleyben. Le circuit de 4,2 km, avec une arrivée devant la mairie, empruntera les rues de Carhaix, des 4 Vents, du Cloître-Pleyben, des Cyprès, rue Longue et de Gars Maria.

Cette épreuve comportera deux courses en une : les dames U19/sénior ouvriront la course et les U15/17 partiront 1 à 2 minutes après.

Le départ sera donné à 13h30. On y retrouvera la Pleybennoise Gwladys Moal et son équipe de Lanester qui devraient faire partie des favorites. La distance sera de 37 km pour les plus jeunes et 76 km pour les dames.

En complément on retrouvera à 15h30 les hommes Open 3/Accè, la course aura lieu sur le même circuit. L'an passé 190 coureurs avaient pris part à cette épreuve.

Rendez-vous le dimanche 1<sup>er</sup> mars à partir de 13h.



## Le RDV théâtre de la Maison familiale rurale aura lieu le jeudi 19 février 2026 à 20h à la salle Arvest

Une vingtaine d'élèves de terminales monteront sur les planches pour une seule représentation dans le cadre d'un module de formation ESC (Education sociale et culturelle).

Ce projet se fait en étroite collaboration avec la troupe de théâtre de la Corniche de Morlaix qui aide les jeunes à coécrire la pièce, aux répétitions et au métier de comédien d'un soir.

Ce projet a pour objectif de s'exprimer en utilisant un art et ainsi vaincre le stress et jouer la comédie.

# • ASSOCIATIONS – ÉVÉNEMENTS •

## Championnat inter-régions de sambo le 21 février

Le samedi 21 février 2026, notre commune accueillera le Championnat interrégional de sambo sportif et de sambo combat, réunissant les régions Bretagne, Normandie et Pays de la Loire.

Cet événement d'envergure rassemblera les clubs de l'Ouest autour d'une journée placée sous le signe du sport et du dépassement de soi. La compétition se déroulera au gymnase Pierre Cloarec, à partir de 9h30, et concernera toutes les catégories, des poussins aux masters, en féminine comme en masculin.

Organisée par le club Celtic Contact, cette manifestation n'en est pas à sa première édition. Fort de son expérience, le club mettra tout en œuvre pour offrir une organisation de qualité, à la hauteur des attentes des athlètes, des officiels et du public.

Au-delà de l'aspect sportif, ce championnat revêt une importance particulière puisqu'il constitue un passage qualificatif pour les championnats de France dans les disciplines concernées.



Un public nombreux est attendu pour venir encourager les athlètes pleynnois et contribuer au rayonnement du sambo sur le territoire. Une belle occasion de découvrir ou redécouvrir cette discipline spectaculaire et exigeante.

## Référencement des événements associatifs sur l'agenda du territoire

Afin d'améliorer la visibilité des animations organisées sur la commune, les associations sont invitées à transmettre également leurs événements à l'Office de Tourisme Menez-Hom Atlantique.

Ce référencement permet une diffusion plus large de la programmation locale auprès des habitants comme des visiteurs, via l'agenda en ligne du territoire.

La démarche est simple : chaque organisateur peut proposer son événement directement sur le site de l'office de tourisme, à l'aide du formulaire dédié.

Voici le lien pour transmettre vos informations : [www.menezhom-atlantique.bzh/l-agenda/annoncez-votre-evenement/](http://www.menezhom-atlantique.bzh/l-agenda/annoncez-votre-evenement/)

En complément, n'oubliez pas d'envoyer vos informations (affiche numérique à minima) à l'adresse service.communication@mairiepleyben.fr pour que l'on puisse référencer vos événements sur l'agenda du site de la mairie d'une part et dans les communications sur les réseaux sociaux de la commune également.



## Centre de secours : une forte activité et de nouvelles recrues

L'année écoulée a, une nouvelle fois, démontré l'engagement sans faille de nos sapeurs-pompiers volontaires. Avec près de **600 interventions** réalisées, les équipes ont répondu présentes, de jour comme de nuit, pour porter secours, protéger et soutenir la population.

2025 a également été marquée par un moment important dans la vie du centre : la **passation de commandement**, le 21 février, entre le lieutenant Monchois (qui avait succédé au capitaine Lever, lui-même successeur du capitaine Bernicot) et le lieutenant David Bozec. Cette continuité dans l'engagement et le commandement témoigne de la solidité et de la vitalité de notre centre. Nos sapeurs-pompiers ont aussi eu l'honneur, en septembre, d'accueillir le **Congrès départemental de l'Union départementale des sapeurs-pompiers du Finistère (UDSP 29)**.

Une belle reconnaissance pour toute l'équipe et un moment fort de convivialité et de cohésion. Sur le plan matériel, le centre a été doté durant l'année de plusieurs matériels appréciables, en particulier :

- un nouveau fourgon pompe-tonne (FPT) en avril,
- un véhicule de secours et d'assistance aux victimes (VSAV) plus récent en juin.

Ces équipements modernes renforcent les capacités opérationnelles et la sécurité des équipes. L'effectif du centre a, lui aussi, évolué positivement. Ont ainsi été accueillis :

- Nicolas Boucher-Doigneaum et Frédéric Guillemette en mai,
- Tina Klein, Ornelle Thos, Julien Derout et Océane Sauvage en novembre, ainsi que le retour du caporal-chef Grégory Riault dans nos rangs.

Grâce à ces arrivées, le centre est passé de **24 agents en début d'année à 31 en cette fin d'année 2025, et déjà deux recrutements supplémentaires ont été validés pour février 2026**. A noter également l'engagement des formateurs pleybennois dans la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Kareg an Tan regroupant les centres de Pleyben, Briec, Trégourez, Châteauneuf-du-Faou qui se retrouvent une fois par mois pour former les jeunes sapeurs-pompiers aux différentes techniques et aux valeurs de solidarité et de civisme.

Si vous souhaitez vous engager dans le centre de Pleyben ou tout simplement vous renseigner en vue d'un éventuel engagement, n'hésitez pas à contacter le lieutenant David Bozec, chef du centre d'intervention et de secours de Pleyben.

Tél. 06 99 88 01 42 ; mail : [david.bozec@sdis.fr](mailto:david.bozec@sdis.fr)



*Les nouvelles recrues  
(à l'exception de Julien Dérouet absent sur la photo) en compagnie de leur chef de centre*

## Retour sur l'atelier cadran solaire à l'Espace public numérique

Le samedi 27 octobre, l'Espace public numérique (EPN) de Pleyben, situé dans l'algéco installé à côté de l'école maternelle Per Jakès Hélias, a accueilli un atelier consacré au cadran solaire, organisé en partenariat avec la médiathèque et animé conjointement par les bénévoles de l'EPN et deux bénévoles de l'association Arrée Astronomie de Brasparts, que la commune remercie pour leur disponibilité.

Cet atelier a permis aux participants de mieux comprendre la notion du temps, le principe de fonctionnement d'un cadran solaire ainsi que son origine. Une phase pratique sur ordinateur a ensuite été proposée afin de concevoir et personnaliser son propre cadran solaire. Les modèles réalisés ont été imprimés à l'aide de l'imprimante 3D de l'EPN.

Pour rappel, l'Espace public numérique est animé par une équipe de bénévoles et est ouvert à tous. Il propose des temps d'accompagnement, des ateliers thématiques et constitue également un lieu d'échange autour des usages numériques. Les personnes intéressées pour suivre des ateliers ou rejoindre l'équipe de bénévoles peuvent se rendre à l'EPN pendant les horaires d'ouverture.

Toutes les informations sont disponibles sur le site : [epn.mairiepleyben.fr](http://epn.mairiepleyben.fr). La cotisation annuelle anciennement à 25 € est désormais gratuite, par cohérence avec la gratuité pratiquée pour la bibliothèque depuis un an.

## Bientôt 16 ans : pensez au recensement citoyen !

**Le recensement citoyen est obligatoire pour tous les jeunes âgés de 16 ans. C'est une formalité qu'il ne faut pas négliger.**

En effet, chaque jeune doit effectuer son recensement afin de pouvoir participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC). À défaut, il ne pourra pas s'inscrire à certains examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, concours administratifs, etc.) avant l'âge de 25 ans.

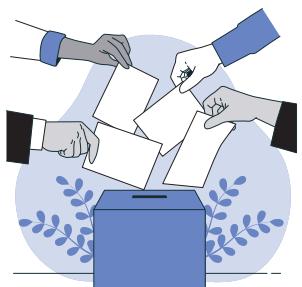
Le recensement citoyen entraîne également l'inscription automatique sur la liste électorale (voir article ci-dessous).

### Comment vous inscrire ?

Il suffit de prendre contact avec l'accueil de la mairie afin de prendre rendez-vous et d'obtenir la liste des pièces à fournir (02 98 26 68 11).

## Cartes électorales des nouveaux inscrits

Si vous avez demandé votre inscription sur la liste électorale depuis les dernières élections législatives de 2024, vous recevrez votre carte d'électeur avant le 1<sup>er</sup> tour de l'élection municipale. Cet envoi sera donc automatique. Toutefois, si pour une raison quelconque vous ne la recevez pas, cela ne vous empêcherait pas de voter. La présentation de la carte d'électeur facilite l'opération de vote mais dès lors que vous êtes inscrit sur la liste électorale, la présentation d'une pièce d'identité est suffisante pour permettre le vote.



## Inscriptions des jeunes majeurs sur la liste électorale

Pour tous les jeunes qui viennent d'acquérir la majorité, l'inscription sur la liste électorale est automatique, à condition de bien avoir réalisé le recensement citoyen à l'âge de 16 ans (voir article ci-dessus).

Toutefois, attention ! Vous êtes inscrit d'office sur la liste électorale de la commune où vous avez été recensé. Il n'y a donc aucune formalité à accomplir pour être inscrit sur la liste électorale de Pleyben, si vous avez réalisé votre recensement citoyen à Pleyben. Sans cela, il est nécessaire, en justifiant de votre nouvelle adresse sur Pleyben, de contacter notre mairie et de demander votre inscription sur la liste électorale de notre commune. Pour voter pour les élections municipales du 15 mars, votre demande devra être réalisée avant le 6 février.

## Pour signaler un problème, pensez à Citykomi !

L'application Citykomi est essentiellement utilisée par la commune pour diffuser des informations de type travaux, évènement culturel, panne de courant...

Elle est dotée d'une fonction « Signalement » qui permet aux habitants de signaler facilement les problèmes du quotidien : éclairage public défectueux, voirie endommagée, dépôts sauvages, mobilier urbain, etc.

Grâce à la fonction « Signalement » (en cliquant sur le bouton + situé au milieu de l'écran, une fois l'application Citykomi ouverte), chacun peut alerter la mairie en quelques

clics et joindre des photos pour faciliter la compréhension et le traitement du problème. Chaque signalement est automatiquement transmis au service concerné (services techniques ou services municipaux).

### Un outil simple et efficace : n'hésitez pas à l'utiliser.

Pour ceux qui ne connaissent pas cette application pour téléphone, il vous suffit de la télécharger gratuitement sur votre PlayStore ou AppleStore. Il n'y a pas de compte à créer. Il suffit de s'abonner au diffuseur « Commune de Pleyben ».

# La parole aux minorités municipales

## PLEYBEN, TOUS ACTEURS DE DEMAIN

### Commune et communauté de communes : Qui fait quoi à Pleyben ? Tout comprendre avant les élections municipales.

À Pleyben, comme dans toutes les communes de France, deux niveaux de collectivités interviennent au quotidien : la commune et la communauté de communes. Qui décide quoi ? Comment sont désignés les élus intercommunaux ? Quels sont les enjeux pour Pleyben ? Voici les réponses à vos questions.

Pleyben fait partie de la communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay (CCPCP), créée en 2017 par la fusion des communautés de communes de la région de Pleyben et de Châteaulin-Porzay. Cette réforme, impulsée par la loi NOTRe de 2015, visait à renforcer la cohérence et l'efficacité des territoires en regroupant les anciennes communautés de communes autour de pôles urbains comme Châteaulin. Aujourd'hui, la CCPCP rassemble 17 communes et 22 931 habitants, permettant une meilleure coordination des politiques publiques et une mutualisation des moyens pour des projets d'envergure.

### La commune de Pleyben gère directement les services et équipements qui touchent à la vie quotidienne des habitants :

- . écoles maternelle et élémentaire (construction, entretien, restauration scolaire)
- . voirie communale (routes, trottoirs, éclairage public)
- . état-civil (mariages, naissances, décès)
- . action sociale (CCAS, aides aux personnes âgées ou en difficulté)
- . culture et loisirs (bibliothèque, salles de l'Arvest, animations locales).

### La communauté de communes gère les services d'intérêt communautaire :

- . mutualisation de certains moyens (instruction des permis de construire, gestion administrative des ressources humaines)
- . développement économique (zones d'activités, soutien aux entreprises)
- . aménagement de l'espace (PLUi, transports, sentiers de randonnée)
- . environnement (collecte et traitement des déchets, eau potable et assainissement)
- . petite enfance et jeunesse (crèches, centres de loisirs, relais d'assistantes maternelles)
- . sport et culture (piscine, événements à large rayonnement).

### Pourquoi cette répartition ?

L'objectif est d'offrir des services plus efficaces et moins chers, en mutualisant les moyens entre les communes. Par exemple, la gestion des déchets, l'eau, l'assainissement, la piscine, sont plus économiques à l'échelle de plusieurs communes.

### Comment sont désignés les élus intercommunaux ?

Les conseillers communautaires (ceux qui siègent à la CCPCP) sont élus directement lors des élections municipales. En effet, les électeurs, lors de leur vote, se prononcent pour une liste de candidats sur laquelle sont fléchés les candidats proposés pour siéger au conseil communautaire. Pleyben dispose ainsi de 6 sièges, éventuellement répartis entre les différentes listes candidates, en fonction de leur résultat à l'élection. Les conseillers communautaires sont donc aussi des conseillers municipaux, ce qui assure une cohérence entre les décisions locales et intercommunales.

**Les prochaines élections municipales, prévues en mars 2026, seront un moment clé pour l'avenir de Pleyben et de son territoire. Voici quelques enjeux majeurs :**

#### Pour la commune :

- . maintenir et développer les services publics : écoles, équipements sportifs, maison de santé, etc.
- . préserver le cadre de vie : urbanisme, environnement, patrimoine
- . soutenir la vie associative et culturelle : animations, fêtes locales, soutien aux clubs
- . développer l'attractivité de la commune auprès des jeunes familles pour conserver sa vitalité.

#### Pour la communauté de communes :

- . renforcer l'attractivité économique : soutenir les commerces, les artisans, les zones d'activités
- . améliorer les services intercommunaux : transports, déchets, petite enfance, Ehpad
- . préparer l'avenir : transition écologique, numérique, adaptation aux changements démographiques.

**Votre voix compte ! Les élections municipales sont l'occasion de choisir les élus qui porteront ces projets. Votre participation est essentielle pour que les décisions prises reflètent les attentes de tous les Pleybennois. À Pleyben, commune et communauté de communes agissent ensemble pour offrir des services de qualité et préparer l'avenir du territoire. Les prochaines élections municipales seront déterminantes pour orienter ces actions. N'hésitez pas à vous informer, à rencontrer les candidats et à voter pour faire entendre votre voix.**

# Agenda:

Avis aux associations : si vous souhaitez que les évènements et les animations que vous organisez sur la commune soient annoncés dans le VAP, il convient de nous faire parvenir les informations les concernant au plus tard 40 jours avant la parution du numéro concerné, à l'adresse suivante : [service.communication@mairiepleyben.fr](mailto:service.communication@mairiepleyben.fr)

Si vous souhaitez également que vos évènements (concert, repas, match...) paraissent sur la page Facebook de la commune et sur Citykomi, transmettez à cette même adresse les informations nécessaires et la version numérique de votre affiche.

## FÉVRIER

### Du 2 au 15

Exposition  
« Question d'Espace »  
Arvest

### Mercredi 4

Hommage à Edmond Cozien  
18h30, Arvest

### Samedi 7

Bébéothèque  
10h30, bibliothèque

### Samedi 7

Atelier ensachage  
15h-17h, bibliothèque

### Dimanche 8

Cap sur les étoiles  
17h, Arvest

### Vendredi 13

Play'ben spécial astronomie  
17h-20h, bibliothèque

### Samedi 14

Évènement spécial célibataires  
En après-midi

### Mardi 17

Atelier création d'un piège à  
frelons  
17h-19h, bibliothèque

### Mercredi 18

Kont din  
10h30, bibliothèque

### Jeudi 19

Théâtre par les élèves de la MFR  
20h, Arvest

### Vendredi 20

Le Manipophone  
20h, Arvest

### Samedi 21

Championnat régional  
de sambo  
A partir de 9h30,  
gymnase Pierre Claorec

### Mercredi 25

Activité jeux gonflables  
Toute la journée, gymnase de Kervern

### Mercredi 25

Blind test musical :  
l'Astronomie  
18h30, bibliothèque

## MARS

### Dimanche 1<sup>er</sup>

Course cycliste

14h, départ place Charles de Gaulle

### Du 4 au 29

Exposition Le télescope  
James Webb – Voir plus loin  
dans l'Univers  
Bibliothèque

### Mercredi 4

Fabrique ton instrument !  
10h30, bibliothèque

### Mercredi 4

Café papote  
15h30, bibliothèque

### Mercredi 4

Femmes, Femmes, Femmes  
18h30, Exposition et concert, Arvest

### Jeudi 5

Saison culturelle : projection  
« Dessine-moi une féministe »  
14h30, Arvest

**Vendredi 6 et samedi 7**  
Portes ouvertes à la MFR

### Vendredi 6

Rencontre « Les femmes dans  
l'astronomie »  
20h, bibliothèque

### Samedi 7

Bébéothèque spécial  
relaxation musicale  
10h30, bibliothèque

### Mardi 10

Saison culturelle :  
ciné-doc sur la Loire  
14h30, Arvest

### Samedi 14

Club de lecture  
10h, bibliothèque

### Samedi 21 mars

Rougail saucisse à emporter  
En soirée, école Saint-Joseph

### Vendredi 27

Saison culturelle : spectacle  
« Les Banquettes Arrières »  
20h30, Arvest

### Samedi 28

Observation du ciel profond  
20h, bibliothèque

### Mardi 31

Saison culturelle :  
ciné-doc sur la Guyane  
14h30, Arvest